BULLETIN DES LAINES

Sommaire du numéro du 15 novembre 1907 :

Marchés à terme : cours du 15 novembre. — Bulletin des Textiles : revue des marchés (cotons, laines, lin). Dispositif pour régler la torsion des fils. — Etaleur de ruban pour cardes. — Etirage de peigneuses et métiers à filer. — A la société d'Economie politique : la législation ouvrière. — Mouvement maritime (laines). — Changes.

TRES RECOMMANDE

La Maison Victor Vaissier, membre du jury à l'Exposition de Paris en 1900 et hors concours, recommande, comme une de ses meilleures marques, le Savon Princesse Makoko, dont le parfum suave est d'une finesse et d'une puissance incomparables. 37321

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE PAYS NOIR

A la gare annexe. — Les arrivages de houille

Ce n'est pas de la région minière, on le conçoit, que nous voulons parler à cette place, sous le titre : Le pays noir. Nous sommes à quelques lieues des houillères les plus proches du Pas-de-Calais et cependant, il est un coin de la ville de Roubaix qui rappelle à s'y méprendre ces plaines tristes où l'on retire d'un sous-sol riche le pain de l'industrie.

Allez tout là-bas, aux confins des territoires de Roubaix et de Tourcoing, vous y trouverez, comme à Lens ou à Anzin, des montagnes noires s'étendant à perte de vue. C'est la gare annexe de Roubaix, appelée aussi et, combien justement, la gare aux charbons. A cette époque de l'année où les premiers froids se font sentir, bien timidement encore, nous rappelant la nécessité des approvisionnements en combustibles à l'approche des gelées meurtrières, il y règne une activité vraiment prodigieuse.

Ce n'est pas qu'on chôme jamais à la gare annexe ; notre industrie textile est une grande mangeuse de houille et, en tout temps, il faut des trains et des trains entiers de charbon pour rassasier les fourneaux de ses générateurs. Mais à l'inverse de ceux des usines, les foyers de nos 27.000 maisons sont, eux, autrement actifs l'hiver que l'été. Il y a, pendant la rigoureuse saison, une recrudescence énorme de consommation domestique et l'on s'en aperçoit bien en parcourant la gare aux charbons.

C'est, en ce moment, un va-et-vient incessant de trains interminables, de rames de wagons, de camions et de tombereaux où s'agitent des équipes de déchargeurs et de conducteurs noirs comme des nègres. Les vingt trémies, dans lesquelles ont renversé le contenu des wagons pour en charger les voitures qui sont dessous, fonctionnent sans cesse et la circulation, aux abords de la gare, est inouie.

Pourtant, tout le charbon n'arrive pas, à beaucoup près, par la gare annexe. Il en vient aussi une grande quantité par la gare de Roubaix-Wattrelos et beaucoup moins par la gare principale, où plusieurs négociants ont la faveur d'un embranchement particulier. Il y a aussi le canal qui nous amène des houillères du Pas-de-Calais une moyenne de 350.000 tonnes de houille par an.

Voici, d'ailleurs, les chiffres des arrivages de charbon, en 1906 : par voie d'eau, 360.000 tonnes ; par voie de fer, 600.000 tonnes, dont 200.000 pour la gare de Roubaix-Wattrelos, soit, au total, bien près d'un million de tonnes, c'est-à-dire, plus de 2.500 tonnes, ou 2.500.000 kilos par jour. Il faut donc, pour alimenter notre ville en combustible, une moyenne de 250 wagons de dix tonnes par jour, mais, à cette époque de l'année, il en faut une bien plus grande quantité.

POUR LES TOUT PETITS

Souscription organisée par les Dames Zélatrices de l'Enseignement Ménager à l'occasion du concours des Bébés.

DEUXIÈME LISTE

Mmes Carrois - Mahieu	50 fr.
Georges Masurel	25
E. P.-R.	150
C.-P.	50
R.-W., de Tourcoing	75
C. Gaydet	20
Bastin	20
Vanoutryve - Masurel	25
G. Hannart	20
Edouard Roussel	20
Paul Eloy	20
Albert Heyndrickx	20
François Roussel	20
Edmond Ternynck	20
Cavrois - Lagache	20
Albert Prouvost	20
Victor Valentin	20
Total de la deuxième liste.—	595 fr.

Une audacieuse tentative de vol, rue St-Joseph

La rue Saint-Joseph, dans la partie comprise entre la rue Turgot et la rue de Flandre, n'est guère fréquentée, la nuit venue, après le passage des ouvriers, et les trop rares becs de gaz qui s'y trouvent ne parviennent pas à dissiper l'obscurité qui y règne.

Jeudi, vers neuf heures du soir, trois malfaiteurs inconnus, profitant de cette situation, ont tenté de dévaliser l'étalage du magasin de chaussures « Au Grand Saint-Antoine », tenu au numéro 51 de la rue, par M. Léopold Mercier-Lommens.

Tandis que l'un d'entre eux enduisait de savon un large carreau de la vitrine, pour le briser sans bruit, et s'emparer facilement d'une trentaine de paire de chaussures, un autre hait avec une grosse corde la cliche de la porte d'entrée et fixait ensuite l'autre extrémité de l'attache à la porte du corridor particulier qui est contigü mais séparé par un mur. De cette façon, il emprisonnait, en cas d'alerte, les gens de la maison ; le troisième complice faisait le guet.

Soudain, derrière la porte du corridor, un bruit de pas précipités se fit entendre. C'était un ouvrier du magasin qui venait mettre les volets de la vitrine. Les trois escarpes n'attendirent pas son apparition pour prendre leurs jambes à leur cou et s'enfuir vers la rue Turgot.

L'ouvrier constata la tentative de vol en arrivant à la vitrine enduite abondamment de savon. On en retrouva même sur le seuil de plusieurs maisons voisines, où le produit avait été placé par les malfaiteurs dans l'intention de faire tomber les habitants qui se seraient mis à leur poursuite. La corde fut découverte aussitôt après. Dans la soirée, des voisins avaient aperçu les trois jeunes gens qui rôdaient sur le trottoir.

Mme Mercier déclare que ce n'est point la première fois qu'elle est ainsi victime de tentatives de vols. Des individus entrèrent chez elle précipitamment à différentes reprises croyant pouvoir réussir à enlever des marchandises avant son arrivée. Il y a 15 jours, l'un d'eux se fit essayer une paire de bottines. Tandis qu'ils était assis dans le magasin, et que Mme Mercier, courbée devant lui, examinait la chaussure, il la saisit soudain par le cou comme pour l'étrangler, et, en même temps, lui porta un violent coup de pied au ventre. Mais la marchande le saisit par la jambe et se mit à pousser des cris. Elle ne le laissa aller que lorsqu'il eut restitué la marchandises. Dans la soirée de jeudi, Mme Mercier avait constaté que la porte de son corridor particulier avait été ouverte à quatre reprises successives. Les malfaiteurs s'y dissimulaient à l'approche des passants. Plainte a été déposée au commissariat de police du 4e arrondissement.

DANS LES POSTES. — M. Vermont, commis des postes à Roubaix-principal, est nommé au Mans ; M. Franck, venant de Paris (gare Saint-Lazare), est nommé à Roubaix-principal.

A LA PROVIDENCE DU FOYER. — Nos lecteurs connaissent la « Providence du Foyer », cette société mutuelle de l'Institut Populaire de l'Epeule qui pratique l'assurance collective en cas de décès. Pour une cotisation modique, qui est de 25 centimes par mois de 20 à 25 ans, la société verse aux héritiers une somme de 200 francs.

L'assemblée générale de cette bienfaisante société aura lieu le dimanche 1er décembre à cinq heures, 71, rue Descartes. On y renouvellera l'assurance vis-à-vis de l'Etat. Les membres nouveaux pourront s'y faire inscrire.

L'ŒUVRE DES « LECTURES POPULAIRES » DE ROUBAIX vient de créer une succursale dans le quartier du Pile. La salle de lecture sera inaugurée dimanche prochain. Elle se trouve vis-à-vis de l'église du T.-S. Rédempteur, près du Café Bogaert. On y trouvera toutes les publications les plus intéressantes et les plus instructives. On nous prie d'annoncer que l'« entrée est libre » et que tout le monde peut y prendre connaissance des nouvelles contenues dans les nombreux journaux de Paris et de la province.

Cette œuvre est appelée à rendre les plus rgands services à la population laborieuse du Pile et des Trois-Ponts.

LA FÊTE ANNUELLE DES DECOPES ET MÉDAILLES DU SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE aura lieu, demain dimanche. La société assistera, à midi, en l'église Saint-Martin, à la messe célébrée pour ses défunts. A deux heures précises, banquet au siège syndical.

LES CONFÉRENCES MENSUELLES DU « NORD-TOURISTE ». — C'est vendredi prochain 22 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, qu'aura lieu la première des conférences mensuelles du « Nord-Touriste ». Elle sera donnée, ainsi que celles qui suivront, dans le superbe amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers, place Chevreuil.

Le conférencier, M. Alfred Damez, secrétaire général du « Nord-Touriste » qui fit déjà l'an dernier plusieurs causeries très attrayantes et très réussies relatera un voyage effectué cette année en Bretagne et au Mont Saint-Michel par une quarantaine de sociétaires du « Nord-Touriste ». La description de tous les sites et monuments visités dans cette curieuse région aura d'autant plus d'intérêt qu'elle sera accompagnée d'un grand nombre de projections lumineuses.

Les sociétaires du « Nord-Touriste » accompagnés des membres de leurs familles pourront entrer sur présentation de leur carte d'identité.

LES COURS DE STÉNOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE A L'ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE. — Ainsi que nous l'avons annoncé, l'ouverture de ces cours aura lieu mardi à 8 heures du soir, 76, rue du Collège. Ces cours sont mixtes.

D'après le nombre d'inscriptions recueillies, ils promettent d'être fort suivis. En effet, la sténographie et la dactylographie, en même temps qu'elles fournissent à l'employé l'occasion d'améliorer sa situation, en lui permettant de rendre des services importants et divers, ouvrent également aux jeunes filles une carrière très rémunératrice.

Les inscriptions continueront à être reçues, samedi soir, de 6 à 8 heures, dimanche matin de 9 heures 1/2 à 11 heures, et lundi soir de 6 à 8 h. du soir. Les cours auront lieu les jours suivants : de 8 heures à 9 heures 1/2, sténographie le mardi, dactylographie le samedi.

POUR NOS FUTURS SOLDATS. — On adresse la communication suivante :

« Pour répondre au désir exprimé dans plusieurs circulaires ministérielles émanant des départements de la Guerre et de l'Instruction Publique, chaque association de la Fédération des Ecoles publiques de Roubaix vient de fonder pour ses membres une section de tir et une section militaire. Ces sections auront chacune leurs instructeurs et formeront cinq groupes qui se réuniront toutes les semaines. MM. les lieutenants Seiller et Croin, l'adjudant Ramu, et MM. les instructeurs du Tir régional, anciens sous-officiers, feront des cours sur toutes les matières du programme de l'examen du brevet d'aptitudes militaires (cours gratuits pour tous les membres des associations fédérées).

Entre cette section de la Fédération, les Amicales de Mouvaux, Lannoy, Wattrelos, Wasquehal, et le Tir régional, il a été créé une « Fédération de Tir et d'Instruction militaire » dont le bureau est composé comme suit :

Président : M. Raoul Desreux ; vice-présidents : MM. Delbar, Segard ; secrétaire général : M. Fernand Glaise ; secrétaires-adjoints : MM. Decottignies et Janssens ; trésorier : M. G. Inglebert ; trésorier-adjoint : M. Masson ; chef de matériel : M. Castel ; commissaire général : M. Dutrieux ; commissaires : MM. Hus, Coldre, Watteau, Henno, Malfait. Chefs de l'instruction militaire : MM. les lieutenants Schiller, Croin et l'adjudant Ramu.

« Demain dimanche, 17, à 9 heures, à l'Institut Turgot, réunion pour toutes les sections avec leurs instructeurs. Présentation des cadres. Formation des groupes ».

AUX AMATEURS D'ART. — A l'occasion des fêtes, le « Journal de Roubaix » met en vente de superbes volumes qui feront la joie des amateurs d'art.

« Les Musées d'Europe », enrichis de magnifiques illustrations ; reliure artistique, avec ornements. Prix, 20 francs.

La collection comprend :

La peinture et la sculpture, au Louvre, Versailles.

La Belgique : Bruxelles, Anvers, Bruges, Malines et Gand.

La Hollande.

Londres : La National Galery.

Les gravures sont d'une finesse incomparable. Acheter la collection c'est réunir chez soi les musées d'Europe.

UN CONDUCTEUR GRIEVEMENT BLESSÉ. — On sait les difficultés nombreuses que rencontrent les conducteurs de voitures dans la traversée de la rue de l'Hospice, qui est très fréquentée malgré son étroitesse et la déclivité du sol.

Vendredi vers huit heures et demie du matin, deux calandres des teintureries de MM. Emile Roussel, rue de l'Epeule, et Motte et Meillassoux, rue du Coq-Français, stationnaient, l'une derrière l'autre, vis-à-vis des magasins de M. Leclercq-Dupire, fabricant, à proximité de l'hospice. Quand le déchargement des voitures fut effectué, les deux conducteurs se disposèrent à s'en aller, montant la rue dans la direction de la rue de la Gare.

La première calandre, celle de la maison Roussel, s'était mise en route, l'autre conducteur, M. Louis Voytis, 39 ans, saisit son cheval par la bride pour le faire démarrer. Il se trouvait, à ce moment, en avant de l'attelage, la face tournée vers lui. Dans cette position, le malheureux n'aperçut pas la première calandre revenir en arrière, son attelage étant impuissant à l'entraîner. Il fut, soudain, violemment comprimé entre cette calandre et le timon de sa propre voiture, qui le frappa violemment à hauteur du thorax.

Le conducteur, chancelant sur la chaussée, fut relevé par des passants et transporté à l'hospice civil, où il reçut peu de temps après, les soins de M. le docteur Lepers, médecin de l'établissement, qui a diagnostiqué une fracture de côtes du côté droit, avec lésions possible du foie. Dans la crainte de complications, le médecin a jugé que le blessé ne pouvait être transporté à son domicile boulevard de Reims, 12. M. Voytis a donc été placé dans une salle de l'hospice en attendant qu'une amélioration survienne dans son état. Sa femme a été aussitôt informée de l'accident.

COMME L'AN DERNIER, le « Journal de Roubaix » offre, comme prime à ses lecteurs, un superbe coffret en bois, contenant 100 cartes de visite et 100 enveloppes pour le prix de **1 fr. 75.** Nous conseillons à nos lecteurs de se hâter, afin d'éviter l'encombrement du mois de décembre. Ces jolis coffrets, qui peuvent servir de nécessaire à ouvrage, de boîte à mouchoirs, de boîte à bijoux, s'enlèvent absolument et cela se conçoit, le coffret à leur seul, vaut 1 fr. 75. Le demander à nos vendeurs.

UNE MORT SUBITE. — Un fabricant de produits chimiques bien connu, M. Louis Mahieu, demeurant 98 bis, Grande-Rue, est mort subitement, vendredi matin. Il y avait plusieurs mois que M. le docteur Bôle le soignait pour une affection cardiaque, mais l'état du malade s'était, en ces derniers temps, quelque peu amélioré et, jeudi soir, il avait parlé d'affaires avec son fils jusqu'à une heure du matin.

Deux heures plus tard, ressentant un malaise, il descendit à la cour, d'où il revint, peu après, dans sa chambre à coucher, pour se reposer sur un fauteuil. Vers cinq heures, Mme Mahieu, entendait le bruit d'une chute sur le plancher, accourut et trouva son mari inanimé, qui était tombé du fauteuil. M. le docteur Bôle, appelé aussitôt, a constaté la mort qu'il attribue à une congestion cérébrale.

M. Louis Mahieu était âgé de 62 ans. Ses funérailles auront lieu, lundi, à 9 heures, en l'église Saint-Martin.

L'ACCIDENT MORTEL DU CHANTIER DE L'HOTEL DE VILLE. — Les funérailles de M. Edmond Denys, l'infortuné chef d'équipe qui trouva la mort dans le chantier du nouvel Hôtel de Ville, ont eu lieu, vendredi, à huit heures et demie, en l'église Notre-Dame. M. Auguste Pennel, son patron, en avait pris tous les frais à sa charge.

La levée du corps a été faite à l'Hôtel-Dieu. Parmi les couronnes, on en remarquait une qui avait été offerte par les ouvriers monteurs de pierres, camarades de travail du défunt, qui assistaient aux obsèques, ainsi que leur patron, et M. Labis, entrepreneur de pierres blanches. Le deuil était conduit par le père de M. Edmond Denys, et par les fils du défunt, âgés de 7 et 4 ans.

UN CHARGEMENT EN PANNE. — Vendredi matin, vers neuf heures et demie, M. Auguste Verriest, chevilleur, demeurant rue Leclercq-Dupire conduisait à Wattrelos, une voiture à deux roues pesamment chargée de viande de boucherie : trois bœufs et demi, un demi-veau, un demi-mouton, le tout représentant un poids total de onze cents kilogrammes environ. Le chevilleur s'était arrêté avec son attelage au bureau d'octroi de la rue de Cartigny, afin de faire la déclaration de sa marchandise. La formalité accomplie M. Verriest allait continuer sa route lorsque, tout à coup, les deux brancards se brisèrent nets à la hauteur du garde-crotte, et toute la viande roula sur la chaussée. M. Verriest a dû faire le transbordement de sa marchandise sur une autre voiture, afin de pouvoir continuer sa tournée. Cet accident purement matériel aurait pu avoir des conséquences graves s'il s'était aussi bien produit en cours de route.

SIMPLEX. — Le plus parfait des appareils à jouer le piano. Vente et location. Maison **SCREPEL**, 138 bis, Grande-Rue. 150-5

DOIGTS ÉCRASES. — Sur les chantiers de M. César Durez, entrepreneur, situés rue d'Hem, un terrassier, M. Polydore Reyraërt, 58 ans, rue de l'Alouette, cour Vannuxem, 14, a eu l'annulaire et le médius droits écrasés, entre un montant et la roue d'un wagonnet dont il voulait replacer la caisse ; 30 jours de repos, docteur Lepers.

— Dans la salle d'apprêt de la société anonyme l' « Avenir », rue Pellart, un aide-tondeur, Paul Pétillon, 15 ans 1/2, domicilié rue Magenta, 10, à Wattrelos, a eu la première phalange de l'annulaire et de l'auriculaire gauches, écrasée, dans un engrenage ; il devra prendre 30 jours de repos, d'après l'avis de M. le docteur Druesne.

LES FÊTES PATRONALES ET LES CADEAUX. — Tout le monde s'arrête devant les jolies vitrines du magasin « Aux 100.000 Cravates », Grande-Rue, (face à la place de la Liberté), pour y admirer les superbes foulards haute nouveauté qui y sont exposés. Chacun regarde émerveillé. Ce sont là de magnifiques cadeaux à offrir à l'occasion des fêtes. Les autres articles, si élégants et si frais, de cette maison de premier ordre, n'ont pas moins de succès. Ajoutons qu'un splendide calendrier est offert à toute personne achetant pour une somme de 1 fr. 95.

DANS UNE TRANCHÉE. — En tombant dans une tranchée de branchement d'eau, à l'angle des rues Dampierre et d'Estaing, un aide-plombier, M. Félicien Perque, 24 ans, rue de l'Epeule, 1-5, au service de M. Pluquet, entrepreneur de terrassements, rue de la Tossée, à Tourcoing, s'est fait des déchirures fibrillaires des muscles de la jambe gauche ; M. le docteur Lepers lui a prescrit 30 jours de repos.

HALLE FLIPO. — Cours, café extra 1.60 la livre, arrivage de Hollande de premier choix. 37348d

POUR VOIR DU PAYS. — Ils étaient tous deux occupés dans l'établissement d'apprêt de MM. Motte et Delescluse frères, boulevard de Belfort, quand l'idée leur vint de se donner un peu d'air et de voir du pays ; ils demandèrent jeudi, le règlement de leur compte, en même temps que leur livret de travail et s'en furent vers la région de Lens, disent les gens bien informés. Mais leurs parents, fort inquiets, ont averti la police, qui les recherche.

Ces amateurs de voyages sont des jeunes garçons de 14 à 15 ans, Georges Verheeneman, demeurant rue Hoche, 35, et Arthur Maillet, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 11.

CONSEIL AUX AUTOMOBILISTES. — Avant d'acheter votre châssis au Salon, n'oubliez pas d'aller visiter le Stand des Usines Pipe, vous y trouverez des voitures robustes, rapides et construites avec des matières de première qualité. Ce sont les seules voitures établies spécialement pour les mauvaises routes de la région. Références et essais sur demande. Agence Française, Nord-Automobile, 1, rue Lydéric, Lille. Téléphone 18-38. 36166

LES DÉVALISEURS de CLAPIERS. — Sur mandat d'amener de M. Delalé, juge d'instruction, en date du 9 novembre, les agents de sûreté Willaumez et Clarisse ont arrêté, vendredi, vers midi, rue Cuvnot, un jeune homme de 23 ans, Alfred Tacquenière, sans profession demeurant au numéro 62 de cette rue. Il est inculpé de vol de lapins à Marcq-en-Barœul, de complicité avec Arthur Châteauroux, arrêté, mardi dernier. Il sera conduit à Lille, samedi.

PHOTO-BEBES. — Poses ravissantes ! Jamais d'insuccès Shettle, 4, boulevard de Paris. 31476

UNE EXPOSITION A L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Aujourd'hui samedi, sera ouverte, à l'Ecole Nationale des Arts Industriels, dans la grande galerie de sculpture, l'exposition du XVIIIe concours de la société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.

On sait que ce concours organisé chaque année entre toutes les Ecoles de Beaux-Arts et d'Arts décoratifs de France, est jugé par un comité composé des personnalités les plus éminentes, et que les projets primés sont successivement exposés dans les principales villes des Départements.

Cette année le sujet du concours était la composition d'une enseigne pour un magasin de céramiste.

On verra à l'Ecole des Arts Industriels avec quelle variété et quelle ingéniosité les concurrents ont résolu le problème qui leur était proposé.

POUR L'HYGIÈNE ET L'ÉCONOMIE chauffez-vous avec les merveilleux foyers à gaz **Engels**, de Lille. Pour éviter les contrefaçons, exigez le nom **Engels**.

En vente chez M. **Paul LIACRE, rue Ma Campagne, 39, et rue de Lannoy, 46 bis, à ROUBAIX.**

EN VUE DES FÊTES. — Les passants qui longent la rue du Moulin s'arrêtent, depuis hier, devant la vitrine du magasin de M. Bauchart, photographe, où sont exposés avec goût des cadeaux pour fêtes. Remarqué un très joli choix de cartes illustrées et d'albums destinés à les recevoir. 37268

L'ALMANACH VERMOT est paru

En vente à la Librairie du *Journal de Roubaix*. 37335

ENTERREMENT DU SAMEDI 16 NOVEMBRE 1907. — M. Jules Romey, neuf heures et demie, église Saint-Sepulcre.

OBIT DU MÊME JOUR. — M. Alfred Ferrand, dix heures et demie, église Saint-Sépulcre.

LANNOY

CHAUFFEURS, MODEREZ VOTRE VITESSE. — L'automobile 342-R-2 en contournant l'angle des rues de Lille et Nationale, a failli accrocher en passant une voiture allant en sens inverse. L'automobiliste sera l'objet d'un procès-verbal pour excès de vitesse.

LYS

LA FRAUDE. — Jeudi soir, vers 10 heures, deux préposés des douanes, MM. Dupret et Bulteau de Touffiers, étaient en observation près de la « pâture Rousselle ». A un certain moment, un individu venant de frontière et se dirigeant vers Roubaix passa près d'eux en scrutant attentivement les environs du regard.

Apercevant tout à coup les douaniers, il se débarrassa d'une ceinture qu'il portait autour du corps et détala à toutes jambes à travers champs. Il ne courut pas loin, car les douaniers s'étant mis à sa poursuite, ne tardèrent pas à le rejoindre et à lui mettre la main au collet.

La saisie consiste en 17 kilos de café et 500 grammes de tabac à fumer de provenance belge, le tout évalué à la somme de 57 fr. 25.

Le délinquant, Jules Delcourt, 31 ans, peigneur, rue Nabuchodonosor, à Roubaix, a été maintenu en état d'arrestation. Il sera dirigé sur Lille ce matin samedi.

WATTRELOS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 17 novembre. — Supplément à l'ordre du jour :

Ecole de la Baillerie : demande du personnel enseignant de cette école en vue d'obtenir des indemnités de résidence égales à celles données aux écoles du Centre et du Crétinier.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE des écoles publiques de Roubaix et environs. — La section de Wattrelos nous communique l'avis ci-après :

« Les jeunes gens désireux de suivre les cours d'instruction militaire en vue de l'obtention du brevet d'aptitude, sont priés de se faire inscrire à l'école de la Baillerie ou à celle du Crétinier, le dimanche 17 courant, à huit heures du matin, pour se rendre ensuite à Roubaix (Institut Turgot) où les instructions générales leur seront données. Ces cours sont absolument gratuits. »

A LA « GAULOISE ». — Le cours préparatoire au brevet d'aptitude militaire s'ouvrira demain dimanche. Une première séance aura lieu le matin à 8 heures, à la salle de répétitions, rue du Moulin.

Le Comité de la *Gauloise* a décidé de prolonger le délai d'inscription jusqu'au dimanche 24 novembre.

LA RETRAITE. — Les débitants de boissons sont autorisés à tenir leur estaminet ouvert jusqu'à 2 heures du matin, les dimanche 17 et lundi 18 courant, à l'occasion de la Saint-Maclou.

UN ACCIDENT AU SAPIN-VERT. — *Un cultivateur blessé.* — M. Henri Flipo, cultivateur au Sapin-Vert, a été victime vendredi matin d'un accident qui, heureusement, n'entraînera pas de suites graves. M. Flipo conduisait une de ses voitures, attelée d'un cheval jeune et vif, quand l'animal fit un écart fort brusque. Le fermier glissa sur le pavé très humide et tomba. Une roue l'atteignit sur le côté de la tête et à l'épaule, et il en résulta des contusions assez sérieuses, que M. le docteur Jacquemont, aussitôt mandé, jugea plus douloureuses que véritablement graves.

Dès midi, M. Flipo, qui est doué d'une robuste constitution, était levé et surveillait les travaux de ses champs.

L'ALMANACH HACHETTE EST PARU

En vente à la Librairie du *Journal de Roubaix*. 37334

TOURCOING

LA LIGNE DES ORIONS

Les travaux finissent. — Les pylônes. — Les critiques contre l'itinéraire. — Le danger permanent. — Rues étroites et trottoirs rétrécis. De la lumière, encore de la lumière

Les travaux entrepris pour la pose des rails de la ligne dite des Orions, sont terminés. Terminé également, le repavement des entrevoies. Les rues de la Latte et de Roncq qui sont, comme chacun sait, d'une belle longueur, et que suivra le nouveau tramway, sont rendues à la circulation des véhicules de tous genres, qui avaient été, pour la désolation des conducteurs, contraints à d'incroyables détours, pendant toute la période d'installation.

La voie est achevée ou c'est tout comme. On a, en effet, planté, de çà de là, les pylônes qui, aux endroits où les maisons sont trop basses, ou même font défaut, supporteront les fils du trolley. Ces pylônes sont cylindriques et à base renflée et, sinon d'une grâce sans pareille, du moins d'un aspect beaucoup plus agréable que les anciens supports qu'on avait accoutumé de voir, à Roubaix comme à Tourcoing, le long des voies. Ils sont sans luxe et suffisants. Nul ne saurait exiger davantage, d'autant que le quartier des Orions n'est pas le plus somptueux de la ville.

Maintenant que ces pylônes sont posés, on comprend mieux certaines critiques adressées à l'Administration municipale qui a accepté le tracé de la ligne des Orions, tel qu'il est aujourd'hui. En certains endroits, il devient tout à fait impossible de circuler sur les trottoirs déjà si exigüs. Le support est là debout comme un fâcheux qui empêche notamment sur toute la partie très resserrée qui va de la rue du Général-Souham à la rue du Général-Laharpe, dans la rue de Roncq. Il n'y a point moyen de passer entre le pylône et les murs des maisons, comme cela se produit. Il ne reste au piéton qu'à descendre du trottoir.

Or, justement, par suite du rétrécissement de la rue, le rail du tramway frôle presque la bordure. Il sera malaisé de circuler. Et les malheureux riverains risqueront, à tout moment, en ouvrant leur porte, de se heurter à un car en marche. Les grandes personnes prendront des précautions, mais les enfants qui ont pour habitude de se précipiter en hurluberlus sans se garder à droite ni à gauche, courront les plus grands périls.

Sans doute, beaucoup de ces maisons seront frappées d'alignement et la situation ne durera pas toujours ; mais à quelle époque le quartier sera-t-il élargi complètement ? On peut prévoir un assez long temps, même en admettant qu'on se hâte. Ces choses-là vont moins vite qu'on ne pense.

Et même après l'alignement accompli et le quartier transformé, tout danger ne sera pas complètement écarté. En effet, une des conséquences de l'installation de la ligne de tramways qui part de la place Notre-Dame pour aboutir au-dessus de la rue du Canada, c'est le rétrécissement obligé des trottoirs sur une partie du parcours et notamment dans la rue de la Latte. On a déjà relevé les bordures, afin de laisser aux véhicules la place nécessaire pour aller et venir, quand un tramway circulera. Cette opération ne pourra se faire là où la rue est déjà trop étroite et où le trottoir n'existe pas ou si peu. Alors, avaient-ils tout à fait tort ceux qui maugréaient, non contre l'utilité du projet, mais contre son itinéraire ? Pour parer aux inconvénients de la situation, il importera aussi qu'il y ait, dans la rue de Roncq en particulier, un éclairage moins sommaire et moins parcimonieux. Les becs de gaz sont rares comme les beaux jours et il y a des coins bien obscurs. En attendant ces transformations nécessaires, il serait urgent d'enlever le reste des pavés qui encombrent encore quelques tournants et d'enlever également les boues abondantes. Et peut-être que tout le monde serait content !

UNE ÉNIGME DRAMATIQUE

Consommateurs suspects. — Découverte de vêtements ensanglantés dans une cave d'estaminet. Une mise en scène. — S'agit-il du crime de la Forêt de Nieppe ?

Dans la matinée de vendredi, trois jeunes gens, paraissant âgés de 20 à 25 ans, étrangers à la ville, stationnaient places des Halles. L'un d'eux était porteur d'un petit paquet.

Après s'être concertés quelque temps, un des étrangers se détacha de ses camarades et se dirigea vers la charcuterie de M. Leplat-Masure, 12, place des Halles, à l'entrée de la rue Carnot, où il entra.

M. Leplat étant absent, ce fut Mme Leplat qui vint à la charcuterie. Le jeune homme acheta six petits pains et pour quelques sous de charcuterie, soit une dépense d'un franc environ. En sortant de la charcuterie, il rejoignit ses camarades, et tous se rendirent au « Café Auguste », tenu par M. Auguste Selosse, 8, place des Halles.

Les trois compagnons s'attablèrent et commandèrent une « canette ». La cabaretière, qui se trouvait seule dans l'estaminet, leur répondit qu'il n'était pas d'usage à Tourcoing de servir à la « canette », mais à la chope. Les inconnus prirent donc des chopes et se mirent à manger les provisions achetées par leur fourrier.

Après s'être restaurés, ils lièrent conversation avec la cabaretière. Sans que la moindre question fut posée, ils déclarèrent être « pleins de boue » car ils arrivaient à pied de Lille, et par ces temps de boue, dit l'un d'eux, on se « crotte facilement ». Aussi, avant de quitter l'estaminet, deux des consommateurs demandèrent à passer dans la cour pour se laver les mains et se nettoyer un peu.

Ils sortirent donc, tandis que la cabaretière s'était retirée dans sa cuisine.

Le troisième consommateur appela alors Mme Selosse, à laquelle il régla le montant de la dépense. Quelques instants après, les deux amis revinrent, ayant terminé leur toilette. Leur camarade s'étant levé, tous trois partirent.

Lorsqu'ils quittèrent son établissement, la cabaretière s'avisa qu'ils avaient une mine suspecte. Elle constata en outre, sans en être toutefois certaine, que l'un des inconnus, à son entrée, était porteur d'un paquet qu'il n'avait plus à son départ.

D'où viennent les vêtements

Vers dix heures et demie, M. Selosse rentra chez lui.

Descendant à la cave, il fut très surpris de remarquer qu'un tas de vêtements, comprenant un pantalon, un gilet, deux vestons en drap et une veste de mécanicien en lustrine noire, se trouvait sur une caisse de pommes de terre.

Remontant ces vêtements, M. Auguste Selosse demanda à sa femme d'où ils provenaient.

Mme Selosse, aussitôt, pensa que ces effets devaient appartenir aux trois consommateurs du matin. Ils pouvaient, en effet, les avoir jetés dans la cave à travers le soupirail.

C'était là peut-être la raison qui les avait fait éprouver le besoin de se laver les mains, tandis que le troisième détournait son attention. Ne voulant pas s'attirer d'ennuis à ce sujet, M. Selosse fit un paquet de ces vêtements et les porta chez M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement.

Des taches de sang

En examinant attentivement ces vêtements, M. Rougeron constata qu'ils étaient tâchés de sang.

Le magistrat s'est montré très discret, mais nous pouvons affirmer que la doublure du gilet était tachée de sang comme si quelqu'un y avait essuyé la main. Dans le dos, on remarque également deux petites tâches suspectes. A l'un des vestons, un morceau d'étoffe d'un décimètre carré environ a été coupé ; le pantalon porte également des taches suspectes qui semblent être de sang.

Devant la gravité de cette découverte, M. Rougeron scella ces objets et les adressa au parquet afin de les faire examiner par un docteur légiste.

Le commissaire manda à son bureau Mme Selosse et reçut sa déposition. Il interrogea également Mme Leplat, la charcutière.

Le service de la sûreté informé, se mit aussitôt en campagne pour rechercher les mystérieux consommateurs qui se débarrassaient de vêtements qui avaient bien l'air d'être compromettants.

Une hypothèse

Cette découverte peut avoir une importance considérable. Tout laisse supposer qu'il s'agit d'une mise en scène ayant pour but d'égarer la justice.

Chacun a encore présent à la mémoire la disparition du jeune bourrelier Barreau, de Locon, disparition datant du dimanche 3 novembre dernier.

Des objets ensanglantés, une corde attachée à un arbre, une lette maculée de sang, furent, on s'en souvient, trouvés dans la forêt de Nieppe, au hameau de la Condescure, entre Hazebrouck et Merville.

L'instruction ouverte par M. Coupillaud, du parquet d'Hazebrouck, n'a pas fait découvrir les auteurs d'un crime probable, pas plus que le cadavre du jeune Barreau.

On s'est demandé si celui-ci avait bien été assassiné à Saint-Omer ou dans la forêt de Nieppe. Tout, jusqu'à présent, fait supposer que la corde et les objets trouvés dans la forêt de Nieppe ne servaient qu'à une « mise en scène », destinée pour égarer les recherches de la justice et à mettre les policiers sur une mauvaise piste.

La découverte de Tourcoing n'est-elle pas une seconde mise en scène ? Ou faut-il craindre une autre aventure mystérieuse ?

On a signalé de Saint-Omer la disparition de trois jeunes gens qui n'ont point été revus depuis. Ne sont-ce pas ces trois disparus qui se sont arrêtés à Tourcoing et filant en Belgique ?

Il est à souhaiter que l'instruction, qui, vraisemblablement sera ouverte, élucidera cette affaire.

L'enquête de la police

Munie du signalement bien vague, la sûreté recherche ces trois inconnus qui sont devenus introuvables. Nul ne sait de quel côté ils se sont dirigés en quittant la place des Halles. Ont-ils pris le train ? Un tramway ? Mystère !

Un renseignement précieux a été fourni par M. Noël Vantieghem, cabaretier, 4, place des Halles.

M. Vantieghem nettoyait la vitrine de son établissement lorsqu'il vit les trois inconnus, dont l'un « était porteur d'un paquet gris ». L'un d'eux lut la plaque indicatrice de la rue et dit à haute voix : « Tiens ! la rue Carnot ! » Pourquoi cette exclamation. Pour qui connaît Saint-Omer, cette exclamation paraîtra bizarre. Il y a une rue Carnot à St-Omer. Cette rue est proche de la rue de Dunkerque où habite l'oncle du jeune Barreau. Les étrangers, s'ils sont audomorois, auront été frappés par le nom de la rue donnant place des Halles. Ce serait peut-être un indice nouveau.

Quoiqu'il en soit, M. Rougeron a envoyé un rapport documenté au parquet qui continuera l'instruction.

LES SONNERIES DE CLOCHES

Encore des procès-verbaux

MM. les doyens et curés de la ville ont reçu, les uns jeudi soir, les autres vendredi matin, la lettre émanant de la mairie, et signée de M. l'adjoint Lecointe.

MM. les ecclésiastiques ne se sont pas laissé émouvoir. Comme chaque matin, l'Angelus a sonné dans presque toutes les paroisses.

Des agents de police postés à proximité des églises ont verbalisé à l'adresse de MM. les doyens et curés qui avaient sonné, on avaient fait sonner